Envoyé en préfecture le 14/09/2026
Reçu en préfecture le 14/09/2026
Publié le
ID : 092-219200144-20260914-AR14092026-AR

VILLE DE
BOURG-LA-REINE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Egalité – Fraternité

VILLE DE BOURG-LA-REINE (HAUTS de SEINE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

N : 2.2

Objet : Arrêté portant attribution de numéros de voirie au bâtiment implanté sur les parcelles cadastrées section D n°19, 20 et 21 sises 22, 24 et 26 rue de Fontenay à Bourg-la-Reine.

Le Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Construction et de l'Habitation et notamment les articles L112-1 et suivants,

VU le Code de la Voirie Routière,

VU le cadastre de la Commune de Bourg-la-Reine ;

VU le permis de construire n° PC 092 014 23A0026 et son modificatif n° PC 092 014 23A0026 M1 accordés respectivement le 21 mai 2024 et le 19 décembre 2024, à PATRIGNANI AEDIFICAT, représentée par Monsieur PATRIGNANI Emmanuel, 41 Grande Rue Charles de Gaulle, 94130 Nogent-sur-Marne, relatifs à l'édification d'un immeuble de 23 logements R+3 et d'un niveau de sous-sol sur un terrain situé au 22, 24 et 26 rue de Fontenay à Bourg-la-Reine, cadastré section D n°19, 20 et 21 ;

VU la demande reçue électroniquement le 03 septembre 2026 formulée par la société PATRIGNANI AEDIFICAT, représentée par Monsieur PATRIGNANI Emmanuel, en vue de l'attribution d'un numéro de voirie au bâtiment implanté sur les parcelles cadastrées section D n°19, 20 et 21 sises 22, 24 et 26 rue de Fontenay à Bourg-la-Reine ;

VU le plan de masse joint à la demande susvisée ;

CONSIDERANT qu'il convient d'attribuer un numéro à l'accès du bâtiment implanté sur lesdites parcelles,

ARRETE

Article 1 : DIT qu'il est attribué au bâtiment implanté sur les parcelles cadastrées section D n°19, 20 et 21 sises 22, 24 et 26 rue de Fontenay à Bourg-la-Reine le numéro de voirie suivant, selon le plan ci-annexé :

- 24 rue de Fontenay.

Article 2 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Il peut également faire l'objet d'un recours gracieux devant l'autorité territoriale dans le même délai. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans le délai de deux mois suivant la réponse. L'absence de réponse dans un délai de deux mois au recours gracieux vaut rejet implicite.

Article 3 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie de Bourg-la-Reine et toutes les autorités administratives compétentes, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

VILLE DE
BOURG-LA-REINE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Egalité – Fraternité

Envoyé en préfecture le 14/09/2026
Reçu en préfecture le 14/09/2026
Publié le
ID : 092-219200144-20260914-AR14092026-AR

VILLE DE BOURG-LA-REINE (HAUTS de SEINE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Géomètre Principal du Cadastre, Centre des Impôts fonciers de Sèvres – Centre Administratif, 8, avenue de L'Europe 92310 SEVRES ;
- I.N.S.E.E. Direction Régionale de Paris Service Production Division Population 7, rue Stephenson 78188 ST QUENTIN EN YVELINES ;
- Commissariat de Police d'Antony, 50, rue Galliéni 92160 ANTONY,
- Police municipale 6 boulevard Carnot 92340 BOURG-LA-REINE ;
- Monsieur Le Capitaine Commandant la 21ème Compagnie d'Incendie, 287, avenue du Général de Gaulle 92140 CLAMART ;
- Brigade de Sapeurs-pompiers de Paris - Etat major - bureau opérations - cellule SIGEAREO, 1, place Jules Renard, BP 31, 75823 PARIS cedex 17,
- Centre de Secours, 20, rue Ravon 92340 BOURG-LA-REINE ;
- La Poste Service National de l'Adresse 1 rue François VIDAL CS 30238 33506 LIBOURNE Cedex / mairies.sna@laposte.fr ;
- ENEDIS – Service CU/AU -TSA 20700 – 78052 SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES CEDEX ;
- GRDF Direction Réseaux Ile-de-France, 101 rue du président Roosevelt 78500 SARTROUVILLE ;
- VEOLIA EAU - ST du COB Sud 1, place de Turenne Immeuble le Dufy - 94417 SAINT-MAURICE Cedex ;
- Service Voirie de la Ville de Bourg-la-Reine ;
- SFR : guichet-adresses@sfr.com ;
- PATRIGNANI AEDIFICAT, 41 Grande Rue Charles de Gaulle, 94130 Nogent-sur-Marne, l.boivin@groupe-patrignani.com.

Bourg-la- Reine le 14 SEP. 2026

Pour ampliation,
Pour le Maire,
et par délégation,

MAIRIE DE BOURG-LA-REINE

Isabelle SPIERS,
Maire-Adjointe déléguée à l'urbanisme,
esthétique urbaine et habitat

Signe,
Pour le Maire,
et par délégation,
Isabelle SPIERS
Maire-adjointe déléguée à l'urbanisme,
esthétique urbaine et habitat